

CHARGÉ(E) DES RESSOURCES HUMAINES (CYCLE CERTIFIANT)



MTR21

28 jours (196h) 13 500,00 €^{HT}

Objectifs

Les 7 blocs de compétence (complémentaires et chacun éligibles au CPF) permettent d'acquérir les fondamentaux opérationnels de la Gestion des Ressources Humaines en entreprise

Profil Stagiaire(s)

Chargé(e)s et futurs Chargé(e)s des Ressources Humaines, Assistant(e)s RH, Responsables Ressources Humaines



PROGRAMME

Bloc de compétence n°1 - Tableaux de Bord RH et Bilans sociaux (PE06) - 2 jours

Construire un tableau de bord RH : méthodologie
Identifier les objectifs stratégiques RH
Choisir les indicateurs RH pertinents
Analyser les résultats et décider
Le bilan social
Mieux communiquer sur les indicateurs RH

Bloc de compétence n°2 - Appliquer le droit social individuel – 8 jours

Pratiquer le Droit du travail (niveau 1) : Aspects Individuels PE02 (5 jours)

Se repérer dans le droit du travail
La conclusion de la relation contractuelle
Le droit du travail au quotidien : temps de travail, congés...
L'évolution du contrat de travail
L'exercice du droit disciplinaire
Piloter la rupture du contrat de travail

Durée du travail PE63 (2 jours)

Fondamentaux de la gestion de la durée du travail
Gérer la durée du travail
Gérer les heures supplémentaires
Modalités de suivi
Contrôler la durée du travail
Gérer le compte-épargne temps
Faire face à un contrôle de l'Inspection du travail

Gérer les Salariés à Temps Partiel PE102 (1 jour)

Mettre en place le temps partiel
Conclure et modifier le contrat de travail
Gérer le salarié à temps partiel
Contrôler et suivre le temps partiel

Bloc de compétence n°3 - Contribuer à l'animation du dialogue social – 4 jours

Comprendre le Comité Social et Economique (CSE) PE104 (2 jours)

Comprendre les évolutions liées aux ordonnances Macron
Mettre en place un comité social et économique
Maîtriser les attributions du CSE
Le fonctionnement du CSE
Gérer un CSE

Mettre en place les élections du Comité Social et Economique (CSE) PE29 (2 jours)

Comprendre le cadre juridique des élections professionnelles

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr

Nos promotions

2023 - Promotion 1 à Paris :

13 - 14 mars 2023
20 - 24 mars 2023
3 - 4 avr. 2023
14 avr. 2023
20 - 21 avr. 2023
2 - 3 mai 2023
9 - 10 mai 2023
15 - 16 mai 2023
30 - 31 mai 2023
7 - 9 juin 2023
19 - 21 juin 2023
6 - 7 juil. 2023

2023 - Promotion 2 à Paris :

4 - 5 sept. 2023
11 - 15 sept. 2023
21 - 22 sept. 2023
29 sept. 2023
5 - 6 oct. 2023
12 - 13 oct. 2023
19 - 20 oct. 2023
26 - 27 oct. 2023
9 - 10 nov. 2023
15 - 17 nov. 2023
27 - 29 nov. 2023
14 - 15 déc. 2023



MTR21 28 jours (196h) 13 500,00 €^{HT}

Préparer les élections
Établir et appliquer le protocole d'accord préélectoral
Organiser et assurer le bon déroulement des élections
Éviter et gérer les contentieux électoraux
Représentativité, effectifs, et calcul des résultats

Bloc de compétence n°4 - La Gestion des Compétences : Mettre en Œuvre et Piloter une GPEC (PE04) - 2 jours

De la compétence à la GPEC
L'essentiel de la GPEC
Les enjeux d'une GPEC
Démarche projet de mise en place d'une démarche GPEC
Identifier les métiers et compétences
Évaluer les compétences
Diagnostiquer
Développer les compétences
Valider la démarche

Bloc de compétence n°5 – Maîtriser les méthodes de Recrutement (PE13) - 2 jours

Les étapes du processus de recrutement
Les techniques de recrutement
Les critères à prendre en compte dans une stratégie de recherche
L'entretien de recrutement
La technique du questionnement
Les principes d'une bonne communication
La non discrimination à l'embauche

Bloc de compétence n°6 - Elaborer et mettre en Œuvre le Plan de Développement des Compétences (FR02) – 2 jours

Prendre en compte les évolutions de l'environnement réglementaire
Construire le plan de développement des compétences
Elaborer un plan en lien avec les projets de l'entreprise et les projets individuels des salariés
Mettre en place et évaluer les actions concourant au développement des compétences

Bloc de compétence n°7 - Gérer la paie et les obligations sociales - 8 jours

Maîtriser les Fondamentaux de la Paie (niveau 1) (PA01 - 3 jours)

Intégrer les bases du bulletin de paie
Établir la paie selon la durée du travail
Maîtriser le fonctionnement des congés payés
Traiter la rémunération
Prendre en compte les charges sociales
Préparer les documents à remettre lors d'un départ

Se Perfectionner à la Paie (niveau 2) (PA02 - 3 jours)

Cotisations
Avantages en nature et frais professionnels
Incidence de la durée du travail
Congés payés
Traitement des absences et de la maladie
Licenciement individuel
Rupture conventionnelle
Solde de tout compte

Les Enjeux et La Pratique des Déclarations Sociales (PA08 – 2 jours)

Déterminer les bases de cotisation
Valider les cotisations spécifiques
Déclarer les cotisations et contributions sociales
Pratiquer la Déclaration Sociale Nominative (DSN)
Procédure de contrôle URSSAF



MTR21 28 jours (196h) 13 500,00 €^{HT}

Déroulement

Ce titre de niveau 6 Sup des RH inscrit au RNCP est composé de 7 blocs de compétences non consécutifs, se déroulant sur 28 jours. Les 7 blocs de compétences peuvent être suivis indépendamment les uns des autres.

Niveau de recrutement

Ce parcours de formation diplômant est ouvert aux niveaux suivants : bac+2 validé, niveau bac+2 avec 3 ans d'expérience professionnelle, bac validé avec une expérience professionnelle significative (5 ans). Le candidat qui ne satisfait pas à ces critères peut demander une étude en Commission pour validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (décret n°85-906 du 23/08/1985), dite "VAP 85", afin d'obtenir une dérogation le cas échéant.

Perspective de carrière

Cette formation permet de : – Mettre en place une gestion de l'emploi et des compétences – Recruter les collaborateurs – Piloter la formation professionnelle – Assurer la paie et les déclarations sociales – Elaborer les processus et les tableaux de bord – Garantir l'application du droit social – Contribuer à l'animation du dialogue social

Validation

Le Titre de Chargé(e) des Ressources Humaines est délivré par notre partenaire SUP des RH, à l'issue d'épreuves écrites. Chaque bloc de compétences doit être validé par un examen obligatoire pour obtenir le certificat. L'examen final se fait à distance ou présentiel sur poste informatique (sous surveillance électronique). Il dure 3 heures. Il prend la forme de cas pratiques pour valider les compétences opérationnelles acquises pendant la formation. Le bloc de compétences est validé si le candidat obtient une note égale ou supérieure à 10/20. En cas de non-validation du bloc lors du premier examen, le candidat a droit à un rattrapage sans frais supplémentaire. Au delà, un nouvel examen est facturé.

En savoir +

Les plus de cette formation

Titre diplômant de Niveau 6 (BAC +3), inscrit au RNCP (fiche 35878) et éligible au CPF, dans sa globalité ou par blocs de compétences.

Il est également éligible au dispositif Pro-A, et donc finançable de plein droit par l'ensemble des OPCO (sous réserve d'être en CDI et de disposer d'un niveau de formation BAC+2 maximum au début du parcours).

En partenariat avec l'Ecole Supérieure des Ressources Humaines Sup des RH, une école de référence auprès des professionnels des RH (www.supdesrh.com).

Modulable : formez-vous à votre rythme, en gardant le bénéfice des blocs validés pendant 5 ans maximum.

Les blocs de Compétence peuvent être suivis indépendamment et sont tous éligibles au CPF :

- Bloc 1 : Elaborer et suivre des outils de pilotage RH (2 jours)
- Bloc 2 : Appliquer le droit social individuel (8 jours)
- Bloc 3 : Contribuer à l'animation du dialogue social (4 jours)
- Bloc 4 : Gérer des compétences et parcours professionnels (2 jours)
- Bloc 5 : Recruter et intégrer des collaborateurs (2 jours)
- Bloc 6 : Piloter la formation professionnelle (2 jours)
- Bloc 7 : Gérer la paie et des obligations sociales (8 jours)

Possibilité de validation partielle via une VAE.

CHARGÉ(E) DES RESSOURCES HUMAINES (CYCLE CERTIFIANT)



MTR21 28 jours (196h) 13 500,00 €^{HT}

Modalités pédagogiques variées, alternant apports théoriques, mises en situation concrètes et échanges entre professionnels des RH.

Taux de réussite : 100 % (base de calcul : stagiaires ayant réalisé l'intégralité du parcours)

Points forts

SUP des RH est l'école de référence en ressources humaines

Témoignages :

Valérie P.: "Lorsque j'ai décidé de me lancer dans ce cycle, j'étais dans un passage difficile de ma vie professionnelle, qui a mis à mal ma confiance en moi et en mes compétences. Aussi, je suis heureuse d'être arrivée au bout car ce fut une expérience très dynamisante, rassurante et enrichissante, de par les enseignements mais aussi les personnes que j'ai rencontrées. Cette formation m'a redonné l'envie... alors merci !"

Malika T.: "Que dire si ce n'est que c'est une formation intense certes mais complète qui est dispensée par des formateurs compétents et disponibles. Une formation qui se compose de blocs de compétences qui peuvent être suivis au gré des disponibilités des stagiaires salariés pour la plupart avec un système à la carte si on le souhaite. Organisme doté d'un personnel toujours à l'écoute."

Procédure d'admission

Présélection sur dossier

En complément

Chargé(e) des ressources humaines

Le/la Chargé(e) des Ressources Humaines (CRH) pilote des activités RH en collaboration avec un Manager des Ressources Humaines et/ou un Directeur/trice des Ressources Humaines. Il contribue à la mise en œuvre de la stratégie des Ressources Humaines. (Code RNCP : 35878)